

FORCES PÉRIGORD

Communiqué du 19 octobre 2024

Faut-il arrêter le programme d'énergies renouvelables intermittentes de production d'électricité ?

Devant la situation budgétaire de la France, il est urgent d'analyser l'augmentation du prix de l'électricité au regard des dépenses exorbitantes engagées au profit des énergies renouvelables intermittentes (ENRi), qui sont variables et non commandables. De nombreux avis et rapports permettent de se faire une idée : rapport d'activité de RTE, Cour des comptes, Fondation Concorde, Réseau Energies Terre&Mer (RETM), etc. Il en ressort que l'on peut légitimement remettre en cause le programme des centrales électriques intermittentes.

-

L'illusion d'une énergie gratuite qui constituerait une solution durable et économique s'effondre peu à peu. Parce qu'elles sont diffuses, variables et non pilotables, ces énergies sont non rentables. Leur existence ne tient que par un soutien massif de subventions garantissant aux producteurs des prix fixes pendant 20 ans. Sans considération pour les besoins réels du marché et sans bénéfice environnemental significatif, cette politique de subventions enrichit des intérêts privés, souvent étrangers, alourdissant la facture des consommateurs et des contribuables.

Les énergies renouvelables intermittentes produisent moins ou pas du tout lorsque la demande d'électricité des jours froids est élevée :

- pour l'éolien terrestre, selon RTE, le taux de disponibilité est de 5% ;
- pour l'éolien en mer, la disponibilité est de 29% (selon IEA Wind) ;
- pour le solaire, 0% puisque la pointe de consommation intervient en hiver dès 19h00.

L'arrêt du programme des ENRi n'aurait aucune incidence significative sur la sécurité d'approvisionnement électrique de notre pays, qui dispose d'une production abondante et où la consommation électrique est en baisse.

L'arrêt du programme des ENRi n'aurait aucune incidence significative sur la trajectoire de décarbonation de la France, car son électricité est déjà décarbonée à 98 %.

L'arrêt du programme des ENRi éviterait les errements du marché de l'électricité pollué par la surproduction de ces énergies, ce qui handicape la France par rapport à ses voisins, en raison de sa position exportatrice toute l'année. On constate que la surproduction massive des ENRi et l'accélération récente de la capacité installée d'ENRi écroulent les prix du marché. Le rapport d'activité de RTE du 1er semestre 2024 a révélé le niveau jamais atteint d'exportation de l'électricité produite en France à des prix de plus en plus bas, jusqu'à 0 €, nettement en dessous du prix de revient français d'environ 20€/MWh, en-dessous du marché « spot » européen. Cette situation structurelle est grave en raison de la surproduction non contrôlée de ces énergies en France et en Europe.

FORCES PÉRIGORD

L'arrêt du programme des ENRi mettrait fin à un gouffre financier au moment où la France veut « regarder en face la réalité de ses comptes publics » (Michel Barnier, discours de politique générale du 1^{er} octobre 2024). Plusieurs instituts économiques estiment les coûts récurrents de ces surproductions par les ENRi à **des centaines de milliards d'euros** sur les 25 prochaines années.

A l'image de nos voisins allemands ayant dépensé, en vain, 700 milliards d'euros depuis 20 ans dans leur programme de révolution énergétique pour au final, devoir construire de nouvelles centrales à charbon, au lignite et à gaz afin de pallier les aléas du vent et du soleil.

L'arrêt du programme des ENRi mettrait fin au surcoût dû à l'éparpillement des centrales sur le territoire. Le coût de développement des réseaux dédiés aux ENRi s'avère gigantesque : de 22 à 34 Md€ par an d'ici 2045 (selon le « modèle allemand »). Pour l'essentiel, ces surcoûts sont supportés par les ménages.

L'arrêt du programme des ENRi mettrait fin au surcoût dû à la variabilité de la production des centrales d'ENRi, qui nécessite des investissements pour le pilotage de l'équilibre du réseau électrique.

L'arrêt du programme des centrales électriques intermittentes mettrait fin à l'une des causes de la flambée des prix de l'électricité.

Les coûts de la fraction perçue sur l'électricité (ex-TICFE/CSPE) (hausse de 700 % entre 2002 et 2024 !) révélés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) ont conduit le précédent Premier Ministre à prévoir un accroissement supplémentaire de 10 milliards d'euros dans le budget 2025, notamment pour rembourser les promoteurs de la différence entre leurs prix garantis et le prix du marché « spot ».

Dans son rapport « Réorienter le mix électrique en faveur du pouvoir d'achat, de la compétitivité des entreprises, des économies budgétaires et de la décarbonation », la Fondation Concorde détaille le désastreux développement des énergies renouvelables intermittentes, dont l'éolien, sur **la facture d'électricité des Français** avec l'augmentation massive des charges de service public de l'électricité (CSPE) et du Tarif d'Utilisation des Réseaux de Production d'Électricité (TURPE).

Dès 2018, la Cour des comptes a estimé l'engagement de l'État pour les énergies renouvelables à 121 milliards d'euros, dont 40,7 milliards d'euros en 20 ans pour l'éolien, contribuant à l'augmentation du coût de l'électricité, alors qu'il était en baisse de 35 % dès 1990. Depuis 2010, les prix de l'électricité ont explosé de 85 %, en euros constants, au détriment du pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises françaises. Selon ce rapport les prévisions pour 2050 sont alarmantes : **si rien n'est fait, les prix de l'électricité pourraient doubler à nouveau.**

La Commission d'enquête sénatoriale sur l'électricité a ainsi constaté que « plus les mix électriques comportent une part significative d'éolien et de photovoltaïque, plus le coût de production moyen du système est élevé. Ces modes de production diffus supposent en effet

FORCES PÉRIGORD

des investissements importants dans les infrastructures d'acheminement ». En Europe **le prix de l'électricité croît directement en fonction de la proportion d'ENR intermittentes**.

Conclusion : Stopper ce programme d'ENR économiserait aux Français plusieurs centaines de milliards d'euros d'argent public sur les 25 prochaines années et contribuerait de façon majeure au désendettement de la France. Dépenser des fonds publics pour décarboner avec des ENR intermittentes superflues est un immense gaspillage sans bénéfice pour le climat.

Puisque nous ne fabriquons ni éoliennes, ni panneaux photovoltaïques :

- ce serait un poids en moins pour le budget de l'État ;
- la balance commerciale s'en trouverait améliorée ;
- les charges des ménages et des entreprises devraient être allégées ;
- la réindustrialisation des entreprises serait facilitée.

Des solutions pragmatiques, efficaces et durables existent : Le Réseau Energies Terre&Mer (RETM) propose d'énergie renouvelables permanentes et équilibrées sur les territoires : géothermie de surface, pompes à chaleur, biomasse, biogaz, biocarburant, solaire thermique, solaire en grande toiture en autoconsommation collective.

Ces solutions d'ENR sont moins chères et plus efficaces pour décarboner les usages de la chaleur (47% des usages énergétiques) et de la mobilité (31% des usages énergétiques) sans devoir passer par l'électricité.

Solutions rapides à mettre en œuvre localement, en circuit court, équilibrées sur le territoire national, et qui représenteraient une production de 500 à 600 TWh d'ici 2050, en plus d'une réindustrialisation et des emplois pérennes sur le sol national.

Le collectif « Forces Périgord » tient à apporter au débat ces réalités économiques et énergétiques qui remettent en cause l'intérêt et l'opportunité des centrales électriques intermittentes et non pilotables.

Contact presse : Jean-Claude Bréan, 06 84 95 12 36

FORCES PÉRIGORD

Ensemble pour un Périgord sans éoliennes

forces_perigord@laposte.net

Créé en 2016, le collectif « Forces Périgord » rassemble les associations de Dordogne opposées à l'implantation d'éoliennes lorsqu'elles sont imposées contre la volonté de la population et des élus locaux et qu'elles sont développées en dépit de leur inadaptation au Périgord, alors qu'il existe des solutions alternatives bien adaptées et acceptées.